
Publi? le: 12-06-2008

Source: [Portal Europe](#)



L'EUROPE A LAQUELLE JE CROIS

10.04.08 11:12

Bienvenue sur le blog de Jean-Pierre Jouyet, Secr?taire d'Etat charg? des Affaires europ?ennes
<http://www.jpjouyet.eu/>

Il ?tait temps. Apr?s le trait? de Lisbonne, qui donne davantage de pouvoirs aux Parlements nationaux, nous en venons maintenant a une r?novation de nos propres institutions.

Je soutiens sans r?s?rve cette r?forme car il me para?t essentiel que notre Parlement puisse se consacrer autant qu'il le souhaite aux questions europ?ennes, a l'image de ce que font nombre de nos partenaires. La vitalit? de la d?mocratie parlementaire est en effet au c?ur du pacte r?publicain, et il n'est plus appropri? de dissocier questions europ?ennes et questions internes.

Les commentaires de la presse se sont jusqu'ici concentr?s sur un aspect de la r?forme envisag?e (la fameuse question du r?f?rendum sur les ?largissements), mais elle a une plus grande port?e pour ce qui est des affaires europ?ennes. Qu'on en juge :

- Le Parlement pourra voter des r?solutions sur tout document ?manant des institutions de l'Union. Il r?visera ainsi mieux sur le d?bat public dans les capitales europ?ennes, et ce bien avant que la Commission ne formule une proposition de directive ou de r?glement. Car on le sait, c'est bien souvent alors bien tard pour influencer efficacement le cours des choses.

- Un comit? charg? des affaires europ?ennes sera cr?? dans chaque assembl?e, et pourra ainsi traiter d'?gal a ?gal avec ses homologues des Parlements des autres Etats membres.

- Enfin, le Pr?sident de la R?publique pourra de nouveau choisir entre le r?f?rendum et la ratification parlementaire pour l'adh?sion de nouveaux Etats membres. Dans cette seconde hypoth?se, une majorit? des trois cinqui?mes sera requise, ce qui garantit qu'un large consensus devra ?tre r?uni.

Je m'attarde un peu sur cette proposition car je trouve dommage que l'on interpr?te qu'a travers le prisme de la question turque (en oubliant ou en feignant d'oublier que le pr?sident de la R?publique est tr?s clair sur la Turquie). Pourquoi l'automaticit? r?f?rendaire est-elle n?faste a mes yeux :

-Parce qu'utiliser la m?me « arme » pour interroger les Fran?ais sur le bien fond? de

A propos de la r?forme des institutions

l'élargissement de l'Union à la Suisse ou à la Turquie est un non sens. Surtout lorsque les Français ne répondent pas à la question posée.

-Parce qu'à moyen terme, le maintien d'une telle disposition affecterait au premier chef les pays des Balkans (et notamment la Serbie) pour lesquels le retour à la paix, à la stabilité est liée à une perspective européenne claire.

-Parce que cela prive le négociateur français d'un argument de poids, vis-à-vis de ses pairs et vis-à-vis du candidat à l'adhésion. Le négociateur n'est pas ou plus crédible et ne peut pas peser sur le résultat final.

-Parce que je crois, enfin, à la démocratie représentative et qu'une majorité des 3/5 me semble justement une garantie sérieuse.